INSCRIPTIONS AU GROUPE SCOLAIRE ARC-EN-CIEL

Rentrée scolaire 2024/2025

MARDI 14 MAI ET MARDI 21 MAI
aux heures d'ouverture de l'établissement scolaire

Vous munir du livret de famille et du carnet de santé, d'un certificat de radiation si l'enfant est scolarisé dans une autre école.

Il est obligatoire d'inscrire au préalable l'enfant en Mairie, muni(e) du livret de famille et d'une preuve récente de domicile.